

Intervention en fonds propres - HealthCap

HEALTHCAP

Présentation du dispositif

HealthCap est un fonds d'investissement qui peut intervenir par apport en fonds propres dans les entreprises des secteurs des biotechnologies, de la santé et des technologies médicales.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Les entreprises des secteurs des biotechnologies, de la santé et des technologies médicales.

Cette intervention se fait dans des sociétés de capitaux (SA ou SAS). Si l'entreprise n'est pas sous une de ces 2 formes juridiques, elle devra en adopter une.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les interventions de HealthCap concernent des opérations de création développement et croissance externe.

HealthCap intervient en capital-amorçage, capital-risque, capital-développement.

L'intervention de HealthCap peut se faire selon plusieurs modalités (souscriptions d'actions, obligations convertibles, actions ou obligations à bons de souscriptions d'actions, etc.).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant d'intervention de HealthCap est variable en fonction du projet.

HealthCap intervient de façon minoritaire, mais participe à la gouvernance de l'entreprise et demande à siéger au conseil d'administration.

HealthCap est abondé par des fonds européens, via une intervention du FEI (Fonds Européen d'Investissement).

Pour quelle durée ?

Un pacte d'associés détermine, dès la souscription, les conditions de sortie du fonds. La date de désengagement est fixée d'un commun accord entre le fonds d'investissement et l'entreprise.

Critères complémentaires

- Filière d'activité
 - › Biotechnologie
 - › Santé

Organisme

HEALTHCAP

- Odlander Fredrikson SA
18 Avenue D'Ouchy
CH-1006 Lausanne
Switzerland
Téléphone : +41 21 614 35 00
Télécopie : +41 21 601 55 44
E-mail : contact@healthcap.eu
Web : www.healthcap.eu